

**EXAMEN DE MAJOR DE POLICE
PRÉVU AU 3° DE L'ARTICLE 18-1
– SESSION 2025 –**

FICHE DE NOTATION GLOBALE

Candidat		MAJOR SUEP
NOM		
Prénom		
Matricule		
Affectation		

Date

1) Présentation du parcours professionnel et acquis de l'expérience du candidat

	Critères d'évaluation	Notation
Durée 10 min	- Présentation du parcours professionnel et des acquis de l'expérience	/ 15
	- Mise en évidence des motivations et du projet professionnel	/ 20
	- Mise en évidence des compétences managériales et des responsabilités exercées sur son poste	/ 20
	- Qualité et structuration de la présentation, gestion du temps	/ 15
SOUS-TOTAL PARTIE 1		/ 70

2) Échange avec le jury portant sur l'environnement professionnel, les fonctions exercées et des mises en situation pratiques

	Critères d'évaluation	Notation
Durée 15 min	- Mise en évidence des acquis de l'expérience et de la motivation (sur la base du dossier professionnel et de l'échange avec le jury)	/ 20
	- Connaissance de l'environnement professionnel et des missions spécifiques au SUEP	/ 25
	- Maîtrise des règles légales et déontologiques des conditions de l'emploi de la force	/ 15
	- Capacité d'adaptation et d'anticipation dans le contexte professionnel et analyse d'une situation managériale	/ 15
	- Connaissance de l'évolution du métier dans le domaine des techniques d'intervention	/ 15
	- Positionnement en tant que major de police (mises en situation professionnelle et/ou questions sur le positionnement professionnel) - Capacité à s'inscrire dans une chaîne hiérarchique - Analyser une situation et prendre une décision	/ 40
SOUS-TOTAL PARTIE 2		/ 130

TOTAL GÉNÉRAL **/ 200**

**EXAMEN DE MAJOR DE POLICE
PRÉVU AU 3° DE L'ARTICLE 18-1
– SESSION 2025 –**

FICHE DE NOTATION GLOBALE

Candidat		Date
NOM		
Prénom		
Matricule		
Affectation		

	Nom, Prénom, grade	Signature
EXAMINATEUR N° ____		

Le (la) candidat(e) s'est présenté(e) sans aucun dossier professionnel, ou avec un dossier professionnel incomplet, ou avec un dossier professionnel d'une session antérieure, ou avec un dossier professionnel d'un autre examen. La note de 0/20 lui a été notifiée.

TOTAL GÉNÉRAL	/ 200
MOYENNE <i>Total général à diviser par 10</i>	/ 20